

REUNION DU 28 AVRIL 2015

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS : 300€ à l'ADMR de Gençay et 100€ à la Fondation du Patrimoine-église d'Oradour Sur Glane.

ACCESSIBILITE : le diagnostic accessibilité pour l'Hôtel-Restaurant sera effectué par la Sté ADICEA pour un coût de 300€.

PERSONNEL : une personne en contrat CAE-CUI sera recrutée en remplacement de M. LICOINE pour entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments. Le Maire est également autorisé à employer une personne par l'intermédiaire de PLURISERVICES à raison de 10 heures par semaine.

ACHAT DE MATERIEL : un lot de 150 chaises pour la salle des fêtes sera acquis auprès de Sté COMAT ET VALCO pour un coût de 3427.20€ TTC.

FEU D'ARTIFICE : le feu qui sera tiré le 14 juillet sera fourni par la Sté BREZAC pour un coût de 2300€ HT.

NON VALEUR : une dette de loyer pour l'année 2013 d'un montant de 1545.95€ sera admise en non-valeur.